avant-pendant-et-apres-le-moment-guide-daction-selon-la-position-de-chacun

- **freechina.live**

Avant, pendant et après le moment : guide d'action selon la position de chacun

https://freechina.live/francais/avant-pendant-et-apres-le-moment-guide-daction-selon-la-position-de-chacun/

Téléchargements: avant-pendant-et-apres-le-moment-guide-daction-selon-la-position-de-chacun-downloads.pdf • avant-pendant-et-apres-le-moment-guide-daction-selon-la-position-de-chacun-downloads.docx

« Les trois livres de préparation à la transition », livre III • le livre de l'action | Mouvement pour une Chine libre

Ce guide fait suite à « Quand arrive la fenêtre de la transition » : le texte précédent répondait à la question « quand », celui-ci répond à la question « que peut faire chacun ». Il s'adresse aux personnes de toutes les positions sociales en Chine continentale ainsi qu'aux soutiens d'outre-mer ; il ne traite que de la préparation et des principes au niveau public et légal, et ne concerne aucune personne, aucun canal ni aucun arrangement de contact concrets.

Principes généraux : cinq principes

1. Faire en sorte que la transition coûte moins cher que la résistance. Le succès ou l'échec de la transition ne dépend pas de la bravoure des contestataires, mais du calcul des membres de l'ancienne alliance. La règle d'action est la même pour chaque participant : laisser une porte aux hésitants, offrir garanties et dignité à ceux qui changent de camp, et maintenir la vie quotidienne des gens ordinaires. Quiconque pousse l'adversaire à se battre à mort prolonge l'ancien ordre.

2. Le régime peut changer, l'administration ne doit pas s'arrêter. Les hôpitaux doivent recevoir les patients, les salaires doivent être versés, l'eau et l'électricité doivent être fournies, les archives ne doivent pas être perdues (voir la vingt et unième question de cette série, « Après un changement de régime, comment éviter la paralysie du système administratif ? »). Le plus grand risque pour les conditions

de vie en transition n'est pas le vide politique, mais l'arrêt administratif ; protéger la continuité administrative, c'est protéger chaque personne ordinaire.

3. L'absence de sang passe avant la vitesse. Refuser un ordre de tirer sur des civils est, dans l'éthique professionnelle de toute armée et de toute police, une limite légitime. L'histoire le prouve : mettre fin à l'ancien ordre par la négociation (le modèle de 1912) coûte bien moins cher que d'y mettre fin par la conquête.

4. La reddition de comptes passe par le droit, non par la vengeance. La responsabilité personnelle est établie par les preuves et le jugement ; la responsabilité administrative des fonctionnaires ordinaires est strictement distinguée de leur responsabilité pénale (voir les vingt-sixième à trentième questions de cette série, les cinq questions sur la justice, la réconciliation et les garanties institutionnelles : « Pourquoi une transition politique a-t-elle besoin d'une commission vérité ? », « Comment distinguer la responsabilité pénale personnelle de la responsabilité administrative des fonctionnaires ordinaires ? », « Pourquoi ne peut-on pas remplacer l'État de droit par des représailles collectives ? », « Comment articuler la réhabilitation et l'indemnisation des prisonniers politiques avec l'indépendance judiciaire ? », « Comment empêcher le nouveau gouvernement de reproduire l'abus du pouvoir d'urgence de l'ancien régime ? ») ; sont interdites les représailles collectives, les lynchages et la reproduction de l'ancienne oppression avec le nouveau pouvoir. Le but de la justice transitionnelle n'est pas de mettre une autre série de personnes en prison, mais de faire en sorte que l'État de droit existe dès le premier jour.

5. Conserver les archives. Ordres, documents, comptes, dossiers : tout doit être conservé, sans rien détruire ni divulguer. Les archives sont la matière première de la justice, de l'histoire et de la réconciliation à venir, et aussi la preuve que chaque exécutant pourra présenter un jour pour sa propre défense. Ceux qui conservent aujourd'hui seront les témoins clés de demain.

Guide par rôle

1. Les citoyens ordinaires

Maintenant : apprendre la Constitution et les rudiments de l'autonomie locale ; distinguer la rumeur du fait et prendre l'habitude de vérifier ; bien gérer la

subsistance et les réserves d'urgence de sa famille, sans entraîner celle-ci dans des risques inutiles.

Au moment venu : ne pas s'attrouper pour regarder ni participer aux pillages et aux lynchages ; protéger les faibles du voisinage et les gens ordinaires du « camp opposé » ; ne diffuser que des informations vérifiées, être le point d'arrêt des rumeurs et non leur haut-parleur.

Après : participer aux élections de base et à l'autonomie communautaire, et s'exercer à la démocratie à partir des plus petites affaires publiques — la république ne se proclame pas en un jour, elle grandit dans d'innombrables comités de copropriétaires, comités de village et syndicats.

2. Les fonctionnaires et les agents administratifs de base

Pour ce groupe, il n'y a en réalité qu'une seule chose à dire : faites en transition ce que vous faites d'ordinaire. Traitez chaque dossier selon la réglementation, ne participez pas de votre propre initiative aux affaires de persécution ; connaissez par cœur, en temps normal, les points essentiels de la continuité des activités de votre unité — qui tient les comptes, qui garde le sceau, où sont les archives. Quand le moment arrive, rester sur place et continuer à exercer ses fonctions est l'instruction suprême : les salaires, la sécurité sociale, l'état civil et les secours continuent d'être traités normalement ; si l'on vous demande de détruire des archives, de transférer des actifs ou d'exécuter un ordre manifestement illégal, retardez-le par la procédure et conservez-en trace. Par la suite, la continuité administrative sera confirmée par la loi (le sort des responsables politiques suit le décret, les fonctionnaires de carrière restent en poste conformément à la loi) ; coopérer à la passation et déclarer honnêtement, c'est la plus grande contribution de ce groupe à la république.

3. Les policiers et les agents des forces de l'ordre de base

D'abord, retenez une limite : la légalité d'un ordre se mesure à la loi, non à la volonté du supérieur ; refuser un ordre manifestement illégal est légitime dans l'éthique policière et dans la pratique courante de tous les pays.

En temps de trouble, l'ordre des priorités de la police doit changer : d'abord prévenir les catastrophes, les pillages et les bousculades, et protéger les civils et les installations publiques ; le « rassemblement » en soi vient en dernier. Ne pas utiliser

la force létale contre une foule pacifique ; s'opposer aux excès de collègues et en garder trace. Ce dont une société en transition a le plus besoin, c'est d'une police digne de confiance. Lorsque viendra le moment de distinguer les responsabilités, ceux qui auront rendu compte spontanément de l'origine des ordres et conservé les procès-verbaux seront traités avec justice — ce n'est pas une menace, c'est une promesse, et mieux vaut le savoir tôt.

4. Les militaires (officiers et soldats)

L'honneur du militaire est de défendre la nation et le peuple, et non de défendre une personne ou un parti. Cette idée elle-même est la préparation la plus importante pour ce groupe. La leçon de 1911 est là : dès lors que la loyauté politique de l'armée se personnalise et se factionnalise, la nation a déjà perdu la moitié.

Au moment venu : ne pas tirer sur des civils ; ne pas exécuter d'ordre manifestement anticonstitutionnel ou illégal, et exprimer sa dissidence par la chaîne de commandement. Quand la situation n'est pas claire, rester au camp, maintenir l'ordre et la neutralité, c'est la plus grande loyauté envers la nation. À tout ordre exigeant que les troupes interviennent dans une lutte partisane, il faut poser une question de plus : en vertu de quelle loi ?

Après : la nationalisation de l'armée est la pierre angulaire de la république (voir la vingt-quatrième question de cette série, « Comment traiter la nationalisation de l'armée et les droits personnels des militaires ? »). L'armée doit allégeance à la Constitution et non à un parti, et les droits politiques et civiques personnels des militaires sont également garantis. Les militaires qui regagnent spontanément leur unité, remettent intégralement le matériel et obéissent au gouvernement civil sont les héros méritoires du nouvel État.

5. Les juges, les procureurs, les avocats et les juristes

Maintenant : défendre chaque pouce de la justice procédurale : dans les limites de ses attributions, faire en sorte que chaque jugement résiste à un réexamen futur ; les avocats continuent de défendre les justiciables les plus impopulaires — c'est la preuve que l'État de droit est vivant.

Au moment venu : les tribunaux et les parquets maintiennent leur fonctionnement de base ; conditions légales strictement respectées pour les arrestations et les détentions ; conserver les dossiers.

Après : vous êtes les exécutants de la justice transitionnelle : réhabilitation, indemnisation, procès, distinction des responsabilités (voir les vingt-sixième à trentième questions, les cinq questions sur la justice, la réconciliation et les garanties institutionnelles : « Pourquoi une transition politique a-t-elle besoin d'une commission vérité ? », « Comment distinguer la responsabilité pénale personnelle de la responsabilité administrative des fonctionnaires ordinaires ? », « Pourquoi ne peut-on pas remplacer l'État de droit par des représailles collectives ? », « Comment articuler la réhabilitation et l'indemnisation des prisonniers politiques avec l'indépendance judiciaire ? », « Comment empêcher le nouveau gouvernement de reproduire l'abus du pouvoir d'urgence de l'ancien régime ? ») — chacune de ces tâches exige une équipe de juristes déjà en place. La légalité de la république sera reconstruite entre vos mains dès le premier jour.

6. Les dirigeants d'entreprises d'État et d'institutions publiques

Maintenant : bien tenir les comptes et l'inventaire des actifs, ne pas participer aux transferts précipités ni à la destruction des livres comptables ; connaître les fonctions de service public de votre unité (énergie, transports, communications, santé, éducation) et ses modes de fonctionnement d'urgence.

Au moment venu : assurer la continuité des opérations — le réseau électrique, les chemins de fer, les hôpitaux et les écoles ne s'arrêtent pas ; à toute instruction d'arrêter les opérations ou de transférer des actifs, exiger un ordre écrit et en conserver trace.

Après : les dirigeants qui n'auront pas interrompu le service public deviendront les cadres professionnels dont le nouveau système aura le plus besoin ; ceux qui auront remis les actifs intacts recevront une protection expresse de la loi.

7. Les entrepreneurs privés et le monde des affaires

Maintenant : gérer légalement, bien traiter les employés, accumuler du capital de réputation ; bien organiser la gouvernance de l'entreprise — des comptes

transparents et des dossiers conformes sont un talisman protecteur sous n'importe quel régime.

Au moment venu : assurer l'approvisionnement et l'emploi, ne pas thésauriser ni profiter du malheur national ; maintenir les paiements et la logistique, c'est maintenir la société à flot.

Après : la confiance des investisseurs du nouvel ordre viendra des premières entreprises qui respectent les règles. La protection de la propriété sera inscrite dans le nouvel ordre constitutionnel (voir les autres questions de cette série), et les entreprises qui continueront de fonctionner et de payer leurs impôts normalement pendant la transition seront le point de départ des finances de la république.

8. Les intellectuels, les enseignants et les professionnels des médias

Maintenant : conserver la vérité historique et les normes professionnelles ; apprendre aux élèves comment penser, et non quoi penser ; défendre, dans son propre domaine, la plus basse honnêteté académique et journalistique.

Au moment venu : consigner, et ne consigner que ce qui est vérifiable ; ne fabriquer de rumeurs ni de mobilisation de haine pour aucun camp ; le premier devoir des médias est de faire savoir au public que « l'ordre subsiste, les services subsistent, les règles subsistent ».

Après : la république a besoin de ses propres narrateurs et enseignants : écrire la transition comme une mémoire partagée par tout le peuple, et porter les cours de vie constitutionnelle dans chaque salle de classe.

9. Les chefs religieux et les leaders communautaires

Maintenant : entretenir le réseau d'entraide au sein de la communauté — en temps de famine comme en temps de trouble, on survit d'abord grâce aux voisins.

Au moment venu : abriter, médier, arrêter les combats. Les lieux de culte et les espaces communautaires restent ouverts et ne servent de station de mobilisation à aucun camp ; empêcher les représailles tracées selon la foi et l'identité.

Après : la réconciliation aura besoin de vous : la vérité, le pardon et la vie commune doivent être discutés phrase par phrase au niveau communautaire (voir le cadre de

vérité et de réconciliation de la vingt-sixième question, « Pourquoi une transition politique a-t-elle besoin d'une commission vérité ? »).

10. Les élites locales et les gouvernants de base (villages, bourgs, chefs de secteur)

Maintenant : plus les affaires publiques locales sont gérées de manière normative — comptes publics, procédures transparentes — plus le coût de la transition est faible.

Au moment venu : le Jiangsu et le Zhejiang de 1911 le prouvent : la conversion par négociation des élites locales est la voie la moins sanglante. Organiser la négociation locale, préserver l'ordre public et l'approvisionnement, rester en communication avec toutes les parties : vous êtes la « structure réceptrice » locale.

Après : l'autonomie locale est le fondement de la république (voir les trente et unième à trente-cinquième questions, les cinq questions sur l'autonomie locale et la conception constitutionnelle : « Pourquoi la Chine a-t-elle besoin d'une véritable autonomie locale ? », « Comment répartir le pouvoir fiscal entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux et de district ? », « Le fédéralisme convient-il à la Chine future ? », « Comment garantir l'autonomie locale sans porter atteinte aux droits civiques fondamentaux ? », « Pourquoi une justice indépendante et des élections locales démocratiques sont-elles toutes deux indispensables ? »). Les organisateurs et les candidats des premières élections locales après la transition seront, pour la plupart, d'entre vous.

11. Les Chinois d'outre-mer et les soutiens internationaux

Ce groupe d'outre-mer n'a ni fusil ni administration ; ce qu'il possède, ce sont des choses hors de portée de l'ancien ordre : l'espace d'expression, les réseaux internationaux, les fonds et les réserves professionnelles. Son premier travail est donc de construire d'abord la « structure réceptrice » outre-mer : le programme, la recherche, l'ensemble juridique (comme le paquet de sept lois transitoires de ce mouvement), la partie publique du répertoire des talents, et les relations courantes avec les gouvernements, les parlements et les médias des différents pays.

Au moment venu : ne faire que quatre choses : vérifier l'information avant de l'amplifier (les rumeurs venues d'outre-mer font le plus de mal à ceux qui sont derrière le pare-feu) ; faire pression pour la reconnaissance internationale et l'engagement de non-intervention ; organiser des voies d'aide humanitaire et

professionnelle ; préparer le retour des talents. Choses à ne jamais faire : commander à distance les actions à l'intérieur du mur, publier les informations d'aucune personne à l'intérieur du mur, ou créer un battage médiatique à partir de nouvelles non vérifiées de « contacts avec l'armée » — la leçon de Wang Bingzhang s'adresse d'abord au mouvement d'outre-mer lui-même.

Après : rapporter fonds, techniques, expérience institutionnelle et réseaux internationaux ; se soumettre à la loi et aux résultats électoraux du nouveau régime, au lieu de se poser en « héros méritoires ». Le rôle de l'outre-mer est celui d'une sage-femme, non celui d'un nouveau maître.

Après le moment : un calendrier avec le moins de retard et le moins de friction possible

Premières 72 heures : décret de continuité administrative (maintien en poste des fonctionnaires de carrière, services ininterrompus) ; priorité à l'ordre public et à la prévention des catastrophes ; annonce de l'amnistie des prisonniers politiques et de conscience ; gel des transferts d'actifs ; proclamation des principes de transition (pas de représailles, protection de la propriété, protection des salaires).

Premier mois : formation du gouvernement de transition et des mécanismes de négociation locale ; libération de tous les prisonniers politiques et ouverture des enregistrements ; publication du calendrier de la rédaction constitutionnelle et des élections ; ouverture des voies de reconnaissance internationale et d'aide.

Dans la première année : législation du cadre de justice transitionnelle (vérité, distinction des responsabilités, réhabilitation et indemnisation, voir les vingt-sixième à trentième questions, les cinq questions sur la justice, la réconciliation et les garanties institutionnelles) ; législation de la nationalisation de l'armée (vingt-quatrième question, « Comment traiter la nationalisation de l'armée et les droits personnels des militaires ? ») ; législation de l'autonomie locale et des élections (trente et unième à trente-cinquième questions, les cinq questions sur l'autonomie locale et la conception constitutionnelle) ; convocation de l'assemblée constituante ; tenue des premières élections libres.

Le secret de la friction minimale : des modèles prêts à l'avance — ensemble juridique, textes d'annonces, procédures de passation rédigés et discutés publiquement avant le moment ; des engagements pris à l'avance — les garanties

pour ceux qui restent, ceux qui remettent et ceux qui cessent le feu, annoncées clairement avant le moment ; faire en sorte que chaque hésitant puisse calculer à l'avance : le gain de la transition est certain, le gain de la résistance est nul.

Conclusion

La dernière leçon de 1911 est que la république ne se « proclame » pas un beau jour : avant la proclamation, elle s'était déjà préparée pendant de nombreuses années dans les assemblées consultatives, dans les casernes de la nouvelle armée, dans les chambres de commerce et dans les journaux. Se préparer, c'est, pour chacun à sa place, faire son devoir jusqu'au bout et défendre les cinq principes. Les personnes qui, aujourd'hui à leur poste, conservent les archives, refusent les ordres illégaux, maintiennent l'honnêteté professionnelle et prennent soin de leurs voisins sont les citoyens et les fonctionnaires tout prêts de la république future. Quand le moment viendra, le monde ne repartira pas de zéro — il repartira de l'endroit que vous aurez déjà préparé.

(Ce guide est un texte éducatif public, librement diffusable ; l'analyse des indicateurs qui l'accompagne se trouve dans la note de recherche « Quand arrive la fenêtre de la transition », et la discipline des canaux dans la « Note stratégique sur les canaux ». Les trois textes appartiennent à la série « La République de Chine (Taïwan) et la transition démocratique en Chine continentale » du Mouvement pour une Chine libre.)

Cette série : « Les trois livres de préparation à la transition »

Un · Le livre du moment opportun : 《转型窗口何时到来：以”统治联盟”框架分析大陆民主转型的条件与指标》

Deux · Le livre de la diffusion : 《渠道战略札记：恢复”推送”的职能，而非旧机器——反垃圾与防火墙时代的墙内触达》

Trois · Le livre de l'action : 时刻到来之前、之中与之后：不同位置者的行动指南 (le présent guide)

Volume de référence : 《欧洲转型的经验与教训：从圆桌会议到南斯拉夫解体》

Page principale de la série : 《中华民国（台湾）与大陆民主转型研究》